



HAL
open science

Méthodes alternatives en élevage de volaille et utilisation du parcours

Karine K. Germain

► **To cite this version:**

Karine K. Germain. Méthodes alternatives en élevage de volaille et utilisation du parcours. 2. Rencontres Régionales de la Recherche et du Développement, Institut National de Recherche Agronomique (INRA). UAR Services déconcentrés d'appui à la recherche - Poitou-Charentes (0002)., Apr 2010, Saintes, France. ⟨hal-02754371⟩

HAL Id: hal-02754371

<https://hal.inrae.fr/hal-02754371v1>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Méthodes alternatives en élevage de volaille et utilisation du parcours

Karine Germain

INRA Le Magneraud, BP52 17 700 Saint Pierre d'Amilly,

Correspondance : karine.germain@magneraud.inra.fr

Résumé

Le marché français de poulet de chair est segmenté entre productions standard, certifiée, Label Rouge et biologique. La production de poulets biologiques représente moins de 5% de la production nationale. La réglementation européenne des productions biologiques entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009 offre à la filière avicole biologique l'opportunité de croître et de se diversifier. Dans ce contexte, une plate-forme expérimentale unique consacrée à l'étude des systèmes d'élevage alternatif de volailles est créée à l'INRA du Magneraud. Le dispositif expérimental comprend 2 ensembles de 4 modules d'élevage (bâtiment + parcours), l'un dans une chênaie et l'autre dans une prairie. Un premier programme de recherche, AlterAviBio, conduit sur ce dispositif a permis l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des systèmes de production de poulet de chair en mode biologique. Ce programme comprend une approche comportementale, environnementale et sanitaire. Les premiers résultats montrent une différence de comportement exploratoire et de performances zootechniques en fonction du type de couvert végétal. Les projets suivants viseront à proposer des innovations en terme de gestion des parcours et de conduite d'élevage. L'objectif finalisé de ces travaux est le développement de systèmes d'élevage plus durables.

Mots-clés: plate-forme expérimentale, parcours, production biologique, poulet de chair

I Présentation de la filière de viande de volaille (ITAVI, 2009)

La viande de volaille représente plus du tiers de la production mondiale de viande. Elle est ainsi la 2^{ème} viande produite dans le monde. Pour l'essentiel de la production, il s'agit du poulet dont la part progresse. En 2008, la production mondiale de poulet de chair s'établissait à environ 80 millions de TEC (Tonnes Equivalent Carcasse). Les principaux producteurs sont les Etats-Unis, la Chine, l'Europe et le Brésil. La filière avicole française se singularise par la diversité de sa production (canard, pintade...) mais la production de poulet de chair représente à elle seule environ 50 % de la production nationale de volaille. En 2008, elle était de 1 millions de TEC.

La viande de volaille est de plus en plus consommée dans le monde. Les plus fortes consommations sont enregistrées dans les pays occidentaux développés. La consommation française de volaille atteint, en 2008, 24.6 kg/habitant/an dont 14.6 kg en poulet de chair. La volaille demeure la troisième viande consommée en France.

La France importe 340 000 TEC de produits de poulets et exporte 401 000 TEC. Depuis 10 ans, les échanges extérieurs français se détériorent. Les exportations baissent et les importations sont en hausse. Cependant, le bilan 2008 du commerce des volailles de chair dégage encore un solde positif.

1.1 Segmentation du marché français de poulet de chair

La production du poulet de chair est un marché segmenté car les professionnels ont su développer une large gamme de produits et de signe de qualité. Le type génétique, l'âge d'abattage et l'alimentation constituent le triptyque de base de la différenciation des produits. Actuellement, en

France, le marché est réparti entre la production standard (souche à croissance rapide, abattage avant 40 jours, aliment standard), label rouge (souche à croissance lente, abattage après 81 jours, aliment label), certifiée (souche à croissance intermédiaire, abattage à 56 jours), et biologique (souche à croissance lente, abattage à 81 jours, aliment bio), ce dernier segment s'inscrivant selon 2 dynamiques de fonctionnement : en filière courte avec une vente directe du producteur au consommateur et en filière organisée où la commercialisation est assurée par des opérateurs « industriels ».

La production Label Rouge, spécifiquement française, a toujours visé le créneau des volailles haut de gamme. Le label rouge atteste que ces produits possèdent des caractéristiques spécifiques établissant un niveau de qualité supérieure. Cette qualité repose des critères de conditions de production, caractéristique organoleptique et image du produit.

L'élevage de poulet de chair biologique est caractérisé par un lien au sol traduit par l'origine géographique de l'approvisionnement des matières premières alimentaires, un accès au plein air et le respect de l'environnement en limitant l'usage des produits chimiques de synthèse pour la production végétale et en privilégiant les médecines 'alternatives' dans la gestion de la santé des animaux.

En 2008, le poulet standard représente 75% de la production, le label 16%, le certifié 7% et le bio 1%. En terme d'achat des ménages, pour le poulet entier, le label rouge représente 52%, le standard 25%, le certifié 14%, et le Bio 9% ; pour les découpes de poulets : le standard représente 68%, le certifié 17%, le label rouge 10% et le Bio 5%.

1.2 La filière biologique

1.2.1 Chiffre. Contexte

La répartition de la production de poulet de chair biologique sur le territoire français n'est pas homogène. Les principales régions productrices sont les Pays de la Loire (34% de la production en 2008), l'Aquitaine (16%) et le Poitou-charentes (15%). (Agence BIO, 2009).

Après une forte évolution de la production biologique jusqu'en 2000, la filière a connu une baisse conséquence provoquée par le manque de compétitivité au sein de l'Union Européenne. La France est actuellement le premier producteur européen de volailles biologiques avec 5,3 millions de poulets produits en 2008. Même si la production française de volailles biologiques a augmenté de 17% en 2008 après 4 années de stagnation, elle représente moins de 5% de la production nationale. La production « standard », bien que fréquemment rejetée par la société, reste largement dominante.

D'après le baromètre annuel de l'Agence Bio, la consommation des produits biologiques augmente de 10% depuis 10 ans en France, augmentation qui n'est pas compensée par celle de la production. Cependant, parmi les objectifs du plan « Agriculture Biologique 2012 », présenté par M. Barnier, figurent d'une part le triplement des surfaces destinées à l'agriculture biologique et d'autre part l'approvisionnement de la restauration collective publique à hauteur de 20% au moins en produits biologiques. L'application de ce plan devrait se traduire par une augmentation de la demande et contribuer à l'augmentation de la production.

1.2.2 Réglementation

Parallèlement à ce contexte, une nouvelle réglementation des productions biologiques est entrée en application depuis le 1^{er} janvier 2009 : règlements 834/2007/CE et 889/2008/CE.

La nouvelle réglementation européenne permet notamment pour les élevages de volailles de chair une augmentation des intrants thérapeutiques et une durée d'élevage plus courte. Il est possible d'avoir des âges d'abattage inférieurs à 81 jours pour les souches à croissance lente. En France, la production biologique utilise des poussins conventionnels car aucune définition de « poussin biologique

à l'éclosion » n'a été donnée. Une période de conversion de 10 semaines est alors obligatoire, ce qui implique que l'âge d'abattage des poulets en France ne peut être inférieur à 70 jours. Dans le cas de pays comme l'Allemagne ayant une production de poussins dits biologiques, l'âge d'abattage peut alors être encore plus précoce.

Parmi les modifications les plus importantes induites par ce nouveau règlement et ayant un impact sur la filière poulet de chair figurent :

- l'alimentation avec 100% des matières premières d'origine biologique et provenant principalement de l'exploitation ou d'autres exploitations de la même région. Il se pose alors la question de la formulation de l'aliment 100% Bio sachant que les acides aminés de synthèse sont interdits. De plus, il pourrait se poser un problème d'approvisionnement en source de protéines locales.
- La possibilité d'abaisser l'âge d'abattage. Il sera nécessaire alors de proposer de nouveaux itinéraires techniques avec une génétique et une alimentation adaptées.
- La possibilité d'augmenter les intrants thérapeutiques, d'où plus de souplesse dans les traitements et moins d'encouragement à la prévention.

Cette réglementation représente une opportunité de développement pour la filière avicole biologique française. Cependant, il se pose alors la question de sa compétitivité à l'échelle européenne et au niveau national, de la perte de repère pour le consommateur dans un contexte de grande diversité de produits de poulet.

II Innovations sur la plate-forme expérimentale AlterAvi

La conjonction d'une demande sociale, d'une volonté politique et d'une évolution réglementaire est susceptible d'engendrer une évolution des modes de production biologique.

Dans ce contexte, une plate-forme expérimentale unique consacrée à l'étude des systèmes d'élevage alternatif de volaille est créée à l'INRA du Magneraud. Elle est opérationnelle depuis mars 2009 et a pour objectif d'explorer des nouveaux itinéraires techniques de production de volaille « socialement » acceptable et de réaliser des investigations sur des phénomènes biologiques spécifiques (étude du comportement...).

Dans un premier temps, cette plate-forme est utilisée pour le projet AlterAviBio d'une durée de 3 ans (avec un financement PSDR GO). Ce programme pluridisciplinaire étudie le système de production de poulet de chair biologique.

2.1 Présentation du dispositif expérimental (photo 1)

Le dispositif expérimental comprend 2 ensembles de modules d'élevage avec accès à un parcours. L'un est implanté dans une chênaie, l'autre dans une prairie semée. Ce dispositif permet donc de comparer 2 modalités de parcours : « prairie » et « arboré ». Chaque ensemble est composé de 4 modules comprenant chacun un bâtiment mobile de 75 m² et un parcours de 2500 m². Ce dispositif permet l'étude de système d'élevage avec accès à un parcours comme les productions biologiques et Label rouge. Ce dispositif est adossé à un ensemble de compétences pour des analyses biologiques, chimiques et sensorielles.



Photo 1 : Plate-forme AlterAvi de l'INRA du Magneraud avec parcours en prairie (à gauche) et arboré (à droite)

2.2. Projet AlterAviBio et premiers résultats

AlterAviBio est un projet pluridisciplinaire combinant des approches biotechniques, réalisées sur la plate-forme expérimentale du Magneraud et socio-économiques. Ce projet a notamment pour objectif l'acquisition de connaissances originales en vue de comprendre le fonctionnement des systèmes de production de poulet de chair en mode biologique. Sur le plan scientifique, le comportement exploratoire et individuel du poulet sur le parcours sera au cœur de la démarche expérimentale puisqu'il influence fortement les impacts environnementaux et sanitaires. Ce programme est conduit sur 5 bandes d'élevage successives. Pour chaque bande, l'étude se porte sur 6 000 poulets (750 * 8 bâtiments) de souche à croissance lente et abattus à 84j. Cette production est certifiée biologique par Ecocert.

Les premières données de ce programme sont en cours d'exploitation. D'ores et déjà, il en ressort des différences dans l'utilisation du parcours en fonction du type de couvert végétal, un gradient d'utilisation en fonction de l'âge des animaux, avec *in fine* des écarts de performances zootechniques significatifs. De plus, une variabilité individuelle de l'utilisation des parcours a été mise en évidence avec des animaux présentant des comportements de type casanier ou explorateur. Cette variabilité individuelle de comportement a pu servir de base pour les études toxicologiques et parasitaires. L'ingestion de matrices environnementales (terre et végétaux) est évaluée grâce au dosage dans les fientes de marqueurs de l'ingestion de sol et de végétaux. En ce qui concerne les aspects sanitaires, à ce jour, aucun incident n'a été observé sur les premières bandes.

2.3 Futur : Des méthodes alternatives pour la gestion du parcours en élevage volaille

Des études innovantes en matière de gestion des parcours utilisés en élevage de poulets de chair biologique sont envisagées. L'optimisation de la gestion du parcours avec notamment un choix de couvert végétal adapté devrait permettre une gestion préventive des aspects sanitaires et environnementaux et ainsi contribuer à la conception de systèmes d'élevage plus durables.

Le couvert végétal constitue une pièce essentielle dans la gestion du parcours. La démarche consistera à évaluer les espèces végétales présentant un intérêt en matière de résistance au piétinement et un intérêt d'un point de vue sanitaire et d'évaluer les conséquences sur le comportement exploratoire des poulets et l'état sanitaire des animaux.

En poulet de chair, l'accès à un parcours est une attente forte du consommateur (The welfare of Chickens Kept for Meat Production, Union Européenne, 21/03/2000). La possibilité d'avoir accès à un parcours donne potentiellement l'opportunité aux volailles d'exprimer certains comportements propres à l'espèce et peut donc être considérée comme un facteur bénéfique pour leur bien-être. Toutefois, les

poulets exploitent le parcours de façon hétérogène et non optimale (Faure 1992, Mirabito et Lubac 2000, Lubac *et al.*, 2003), ce qui peut avoir des conséquences négatives sur les plans sanitaires et environnementaux, mais aussi en terme d'image. Une bonne gestion du parcours est nécessaire pour qu'il devienne un véritable atout, en permettant au poulet d'exprimer au maximum ses comportements, de répartir au mieux ses déjections, mais aussi en améliorant la maîtrise de l'état sanitaire du lot, en limitant la dégradation physique et esthétique du parcours, et en favorisant l'intégration paysagère de l'élevage.

Références bibliographiques

Commission européenne, 2000. Report of the Scientific Committee on Animal Health and Animal Welfare Adopted 21 March 2000. The Welfare of Chickens Kept for Meat Production.

Faure J.M., 1992. L'utilisation de l'espace par les volailles domestiques. 4^{ème} Journée Technique de la SASSO, 13 Novembre 1992, Niort, France : 16-21.

Lubac S., Senecaille M., Sperandio D., Desquennes A., Arnoult C., Faure J.M., Chauve C., Barroux D., Mirabito L., 2003. Effet de la présence de taillis de saules à très courte rotation sur l'occupation des parcours par les poulets et sur les marqueurs minéraux et microbiologiques du sol, Sciences et Techniques Avicoles, Octobre 2003, 45 : 14-23

Mirabito L., Lubac S., 2000. Etude descriptive de l'occupation des parcours par les poulets type « label rouge » dans cinq élevages du Sud Est de la France, Sciences et Techniques Avicoles, Octobre 2000, 33 : 5-10.